

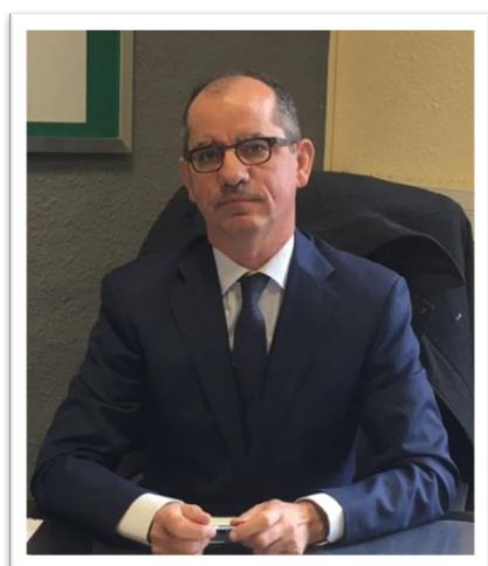
La Lettre municipale

P1 / Mot du Maire

P2 / Résultats des élections

P3 / Informations municipales

P4 / Informations municipales
Manifestations



EDITORIAL DU MAIRE

La période que nous vivons est singulièrement troublée par l'épidémie de covid-19.

Chacun craint pour sa santé et celle de ses proches, voire sa vie.

Notre quotidien est bousculé par une restriction des libertés publiques, notamment la liberté d'aller et de venir, sans pareille depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

L'économie connaît, par voie de conséquence, une dépression brutale.

Pour autant, la distanciation sociale, préconisée à juste titre par le Gouvernement, ne doit pas briser tout lien social. L'angoisse qui peut légitimement éteindre certains d'entre nous, doit être prévenue par des gestes de solidarité. Ces gestes, nous avons tous su les exprimer auprès de notre voisinage.

La présente lettre en est aussi l'expression et il a paru absolument nécessaire d'en maintenir la diffusion.

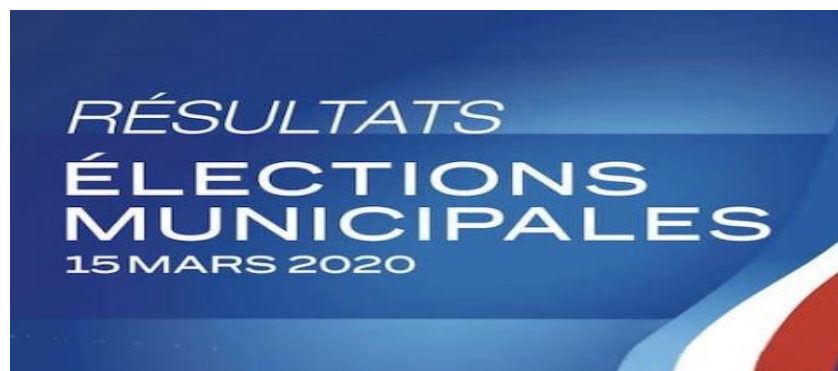
Les élus et les agents municipaux seront toujours auprès de vous et vous ne devez pas hésiter à les saisir, même si le service est réorganisé pendant la période de confinement.

Enfin, je tiens à rendre hommage aux personnels des services de santé et de secours, ainsi qu'aux forces de l'ordre pour leur dévouement et leur abnégation.

J'espère que la prochaine lettre municipale, au mois de mai, sera l'occasion de se réjouir de la fin de l'épidémie, laquelle sera le résultat de la discipline observée par chacun dans ses comportements.

Bon courage !

Philippe GRAS
Maire de CODOGNAN



Inscrits : 1995 - Votants : 901 - Bulletins nuls : 9 - Bulletins blancs : 20 - Suffrages exprimés : 872

Liste conduite par Philippe GRAS : 561 voix

- Philippe GRAS - Conseiller communautaire
- Christiane DEUBEL - Conseiller communautaire
- Christian BARLAGUET - Conseiller communautaire
- Sandrine BELLOT-MAUROZ
- Alain SOUBEIRAN
- Karine PETE
- Jean-Sébastien PEREZ
- Valérie CARREAU
- Anthony VIDAL
- Florence NISOLE
- Philippe CARRIERE
- Martine FRISCHMANN
- Didier VERON
- Aurélie NAVARRO
- Romain MATTONAI
- Karine BENLLOCH

Liste conduite par Jean-Luc NAZON : 311 voix

- Jean-Luc NAZON - Conseiller communautaire
- Véronique MASBOU
- Thomas LESSELINGUE

Compte tenu de la démission de Jean-Luc NAZON, Véronique MASBOU, Véronique GIRARDIN, Jacques LATRE, Geneviève HUGUES et Christian VIGNEAU le Conseil Municipal issu des élections du 15 mars 2020 est composé de

- Philippe GRAS - Conseiller communautaire
- Christiane DEUBEL - Conseiller communautaire
- Christian BARLAGUET - Conseiller communautaire
- Sandrine BELLOT-MAUROZ
- Alain SOUBEIRAN
- Karine PETE
- Jean-Sébastien PEREZ
- Valérie CARREAU
- Anthony VIDAL
- Florence NISOLE
- Philippe CARRIERE
- Martine FRISCHMANN
- Didier VERON
- Aurélie NAVARRO
- Romain MATTONAI
- Karine BENLLOCH
- Thomas LESSELINGUE - Conseiller communautaire
- Christine CROUZET
- Alexandre GUILLON

INFORMATIONS MUNICIPALES

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi d'urgence adoptée le 22 mars 2020 par le Parlement dispose :

- Les conseillers municipaux sortants voient leur mandat prolongé jusqu'à l'installation du conseil municipal issu de l'élection du 15 mars 2020.
- Les conseillers municipaux issus de l'élection du 15 mars 2020 entreranno en fonction à une date fixée par décret, dès que la situation sanitaire le permettra et au plus tard au mois de juin 2020.
- La réunion d'installation du conseil municipal aura lieu au plus tôt 5 jours après la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux issus de l'élection du 15 mars 2020 et au plus tard 10 jours après cette date.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Services administratifs

L'accueil au public est fermé. Une permanence téléphonique est mise en place du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h au 04.66.35.03.07.

Pour toute demande vous pouvez adresser un mail à mairie.codognan@wanadoo.fr

Services techniques

Les services techniques effectueront une permanence sur le terrain *mardi après-midi* et jeudi après-midi. La voirie sera nettoyée avec un produit désinfectant virucide.

Police Municipale

La Police Municipale assure une permanence sur le terrain du lundi au vendredi.

FERMETURE DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Par arrêté municipal du 16 mars 2020, Monsieur le Maire a interdit l'accès à toutes les infrastructures municipales :

- Parcours de santé
- Infrastructures sportives
- Salles municipales
- Aires de jeux

RAMASSAGE DES VEGETAUX ET ENCOMBRANTS

Le ramassage des végétaux et encombrants n'aura pas lieu en avril.

MARCHE HEBDOMADAIRE

Le marché du mardi matin n'aura pas lieu jusqu'à nouvel ordre, Monsieur le Préfet a refusé la demande de dérogation sollicitée par la commune.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Le C.C.A.S met en place un service destiné aux personnes isolées (portage de courses, pharmacie, accueil téléphonique,...).

Pour bénéficier de ce service, veuillez contacter le 04.66.35.03.07 ou par mail mairie.codognan@wanadoo.fr.

La culture chez vous !

Des ressources en ligne gratuites et accessibles

Des concerts gratuits proposés sans inscription préalable :

- <https://live.philharmoniedeparis.fr>
- <https://www.arte.tv/fr/arte-concert>

Des ebooks à télécharger gratuitement (et légalement)

- <https://ebooksgratuits/index.php>

Des visites virtuelles gratuites de musées et d'expositions

- <https://parissecret.com/confinement-une-splendide-exposition-virtuelle-gratuite-dediee-a-frida-kahlo/>
- <https://www.geo.fr/voyage/coronavirus-10-musees-a-visiter-en-ligne-200242>

Des films à voir en ligne appartenant au domaine public

- <https://www.apar.tv/cinema/20-films-cultes-tombes-dans-le-domaine-public-a-decouvrir-en-integralite-ici/>

ACCUEIL DES ENFANTS

Pour l'accueil des enfants de la maternelle à la 3ème : la procédure est sur le site www.ccrvv.fr

En cas d'impossibilité d'accès internet, contactez l'école Jean Macé à Vergèze au 04.66.35.13.04

Pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans :

Sur Nîmes :

- Crèche du CHU de Caremeau : 04.66.68.30.95
- Crèche "Les Grands Pins" (DSP Vivadom)
- Crèche Municipale de Nîmes : 09.52.05.16.35

Sur Vauvert :

- Crèche multi-accueil "L'île aux enfants" : 04.66.88.70.36

Ces accueils concernant les enfants dont les parents sont des personnels hospitaliers, quelle que soit la profession, les personnels ARS, les autres personnels de santé libéraux ou les personnels participant à la gestion de la crise sanitaire, les personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance relevant des conseils départementaux ainsi que des associations et établissements publics concourant à cette politique.



Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle

Toutes les déchetteries du territoire de la Communauté de Communes sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site internet : www.ccrvv.fr sur l'évolution du service.

MANIFESTATIONS

Les manifestations suivantes sont annulées :

- Salon de Peinture du 3 au 5 avril 2020
- 12^{ème} Trophée du Rhône du 18 et 19 avril 2020
- Carnaval du 18 avril 2020
- Tennis Club : Soirée Padel au HDN le 25 avril 2020
- Amis du Bon Vieux Temps : Voyage à Rosas du 24 au 26 avril 2020